



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service : Intendance

Affaire suivie par :
MOREAU Isabelle
Tél : 05 59 46 32 70
Mél : gest.0640013S@ac-bordeaux.fr

Bayonne, le 23 mai 2022

Objet : Règlement de Consultation pour l'acquisition de 16 vidéoprojecteurs interactifs, courte focale.

Personne contractante :

Le lycée Paul Bert, 73 rue bourgneuf, 64100 Bayonne, représenté par M. Philippe Lesca, Proviseur.

Objet de la Consultation :

Fourniture et livraison de 16 vidéoprojecteurs interactifs courte focale.

Date et heure limites de réception des offres :

20 juin 2022 à 12h00.

Article 1- Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison de 16 vidéoprojecteurs interactifs courte focale.

Article 2- Procédure :

La présente consultation s'inscrit dans le cadre d'un marché ordinaire passé selon une procédure adaptée.

Article 3- Dossier :

Le dossier est remis gratuitement aux entreprises présélectionnées.

Article 4- Offres :

4.1 – La date limite de réception au service intendance des offres est fixée au 20 juin 2022 à 12 heures.
Les dossiers reçus ou remis après la date limite ne seront pas retenus.

4.2 – Le délai de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

4.3 – Chaque candidat devra produire un devis indiquant le prix unitaire et le prix total en TTC.

4.4 – Les offres seront adressées sous enveloppe cachetée – portant la mention « Appel d'offres vidéoprojecteurs » - à l'adresse suivante :

Lycée Paul Bert
Service d'Intendance
73 rue Bourgneuf
64100 Bayonne,

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposées contre reçu à la même adresse.

La transmission des offres par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante :

gest.0640013s@ac-bordeaux.fr

Article 5- Examen des offres et attribution du marché :

5.1 – L'absence dans la première enveloppe de l'une des pièces énoncées à l'article 4 – 4.3 est susceptible d'entraîner le rejet de l'offre. Toutefois, la personne responsable du marché peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai de cinq jours.

Les offres des candidats qui n'ont pas qualité à concourir ou dont les capacités paraissent insuffisantes sont également écartées.

5.2 – Le choix et le classement des offres interviennent sur une appréciation globale basée sur les critères suivants par ordre de priorité :

- prix
- service après-vente
- expérience et niveau professionnel (références)

La valeur de l'offre sera appréciée en exploitant les documents, informations et références fournis par le candidat. Les candidats peuvent présenter en plus de la réponse à l'offre une option de pose des appareils.

A l'issue de la phase d'ouverture des plis et de classement, la personne responsable du marché peut

- soit attribuer le marché
- soit engager une négociation avec un ou plusieurs candidats
- soit déclarer l'appel d'offres infructueux.

Article 6- Sous-traitance :

La sous-traitance n'est pas autorisée pour ce marché.

Article 7- Durée du marché :

Le marché prendra effet le 02 septembre 2022.

Article 8- Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires ou pour visiter les lieux, les candidats pourront s'adresser au Service d'intendance du lycée Paul Bert.

En vertu de ce qui précède, le candidat est réputé connaître les lieux et les conditions dans lesquels la prestation devra être exécutée.

Isabelle Moreau

